



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE FLEUR-DES-NEIGES

Réunion tenue le 7 octobre 2025, à l'école Fleur-des-Neiges.

Personnes présentes :	Beaulieu-V. Marie-Lyne	Parent
	Harbour, Catherine	Parent
	Lortie-G, Odrée	Parent
	Noël, Jessyca	Parent
	Nolet, Kasara	Parent
	St-Georges, Annabelle	Parent substitut
	Létourneau, Gabrielle	Membre de la communauté
	Godin, Karine	Enseignante
	Ménard, Katrina	Enseignante
	Parisien, Catherine	Enseignante
	Bossé, Amélie	Personnel SDG
	Légaré, Nancy	Personnel de soutien

Personnes absentes :	Desroches, Karinne	Parent
	Gohier, Karine	Parent

Invités :

1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

CÉE-0710-01

Katrina Ménard **PROPOSE D'ADOPTER** l'ouverture de l'assemblée. Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum. Il est 19h01.

Adopté à l'unanimité

2.0 MOT DE BIENVENUE

Madame Véronique Landry-Bolduc nous souhaite la bienvenue au CÉE 2025-2026. Les membres se présentent à tour de rôle.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉE-0710-02

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Lyne Beaulieu-V. **D'ADOPTER** l'ordre du jour avec l'ajout d'un point au 14.4 pour le don « Le Rassemblement des Roy », le 14.5 le marché de Noël et 3 points au varia.

Adopté à l'unanimité

4.0 SUIVI ET RÉVISION DU PV DU 3 JUIN 2025

CÉE-0710-03

IL EST PROPOSÉ PAR Odrée Lortie **D'ADOPTER** le procès-verbal du 3 juin 2025.

Adopté à l'unanimité

5.0 PAROLE À L'ASSEMBLÉE

6.0 PAROLE AU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Gabrielle Létourneau se présente en tant que nouvelle représentante de la communauté.

7.0 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Carine Gohier était absente à cette rencontre.

8.0 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Madame Landry-Bolduc a présenté le rôle de la présidence et a demandé s'il y avait des personnes intéressées. Les membres du CÉE ont élu par acclamation Madame Odrée Lortie.

9.0 CALENDRIER DES PROCHAINS CÉ

Il y a eu consultation pour les dates du CÉE et les dates ayant reçu le plus grand nombre de votes sont : 12 novembre 2025 ; 21 janvier 2026 ; 18 mars 2026 ; 29 avril 2026 ; 1^{er} juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Parisien **D'ADOPTER** le calendrier des prochains CÉE.

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

- Déclaration d'intérêt : document rempli par les membres.
- Divulcation de renseignements personnels : document rempli par les membres.

CÉE-0710-04

IL EST PROPOSÉ PAR Odrée Lortie **D'ADOPTER** les règles de régie interne du CÉ 2025-2026.

11. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Il est nommé par madame Véronique Landry-Bolduc que dans ce budget (500\$) : il peut y avoir des paiements pour du gardiennage, du salaire pour le travail de secrétaire et une collation servie pour un rassemblement lors du dernier CÉE de l'année, tel que le prévoit les règles de régie interne.

CÉE-0710-05

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Lyne Beaulieu-V. D'ADOPTER le budget du CÉE.

12. LES RÉSULTATS JUIN 2025

La direction présente les résultats des élèves en français et en mathématique pour l'année scolaire 2024-2025. Les résultats sont en augmentation par rapport à ceux de 2023-2024, ce qui est une excellente nouvelle pour les élèves !

Cependant, il reste un écart de 6.5% en français lecture et de 8.2% en français écriture pour atteindre les cibles fixées dans le projet éducatif (70 % des élèves dans la zone sans risque).

La cible de 70% est atteinte pour l'objectif 1.1.2, pour l'épreuve ministérielle de français lecture de 4^e année.

13. ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

La direction présente les demandes de sorties éducatives suivantes :

- Course NDS 3 octobre (sortie à distance de marche; pré-approuvée CÉ juin 2025)
- Défi-Laurentien 6 octobre

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Harbour D'ADOPTER la sortie pour le défi-Laurentien.

- Sortie au Patriote 3^e cycle

IL EST PROPOSÉ PAR Odrée Lortie D'ADOPTER la sortie au Patriote du 3^e cycle.

- Spectacle de Noël 11 et 12 décembre

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Godin D'ADOPTER le spectacle de Noël.

- Sortie de fin d'année Geronimo 2^e cycle

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Godin D'ADOPTER la sortie de fin d'année Geronimo 2^e cycle.

- Sortie au salon du livre du 19 novembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Katrina Ménard D'ADOPTER la sortie au salon du livre.

- Marché de Noël le 5 et 6 décembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Godin D'ADOPTER le marché de Noël du 5 et 6 décembre 2025.

Approuvé à l'unanimité

14. CAMPAGNES DE FINANCEMENTS ET DONS REÇUS

14.1 Une demande de campagne de financement est adressée aux membres du conseil. Le traditionnel Souper Hot-Dog du 31 octobre aura lieu encore cette année.

ATTENDU QUE conformément aux articles 94 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école doit approuver toute demande d'ouverture de fonds à destination spéciale (projets et activités de dons, levées de fonds et campagnes de financement) et a la responsabilité d'en assurer le suivi;

ATTENDU QUE le fonds permettra de gérer des contributions financières dédiées au projet d'ateliers culinaires.

ATTENDU QUE les sommes déposées dans ce fonds seront utilisées uniquement à des fins spécifiques et conformes aux règlements en vigueur, notamment pour des ateliers culinaires.

ATTENDU QUE les fonds seront déposés dans un fonds à caractère spécial (fonds 8) et qu'il sera possible de les reporter advenant un surplus chaque année;

ATTENDU QUE le fonds sera géré sous la supervision de la direction de l'établissement et du service des ressources financières du Centre de services scolaire des Laurentides;

ATTENDU QUE les fonds à destination spéciale servent à financer des activités éducatives et extrascolaires qui sortent du cadre normal du programme scolaire et pour lesquels il n'existe pas de financement ou qui nécessitent un complément de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ que le conseil d'établissement approuve la création de ce fonds et en supervise la gestion selon les règles comptables établies.

IL EST PROPOSÉ PAR Odrée Lortie D'APPROUVER la demande de campagne de financement du Souper Hot-Dog et la création du fonds à destination spéciale.

Approuvé à l'unanimité

14.2 Nous avons reçu un don de l'Équipe Laurence au montant de 750,00 \$.

ATTENDU QUE conformément aux articles 94 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école doit approuver toute demande d'ouverture de fonds à destination spéciale (projets et activités de dons, levées de fonds et campagnes de financement) et à la responsabilité d'en assurer le suivi;

ATTENDU QUE le fonds permettra de gérer des contributions financières dédiées au projet Boot Camp;

ATTENDU QUE les sommes déposées dans ce fonds seront utilisées uniquement à des fins spécifiques et conformes aux règlements en vigueur, notamment pour : Activité midi – Boot Camp;

ATTENDU QUE les fonds seront déposés dans un fonds à caractère spécial (fonds 8) et qu'il sera possible de les reporter advenant un surplus chaque année;

CÉE-0710-12

ATTENDU QUE le fonds sera géré sous la supervision de la direction de l'établissement et du service des ressources financières du Centre de services scolaire des Laurentides;

ATTENDU QUE les fonds à destination spéciale servent à financer des activités éducatives et extrascolaires qui sortent du cadre normal du programme scolaire et pour lesquels il n'existe pas de financement ou qui nécessitent un complément de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ que le conseil d'établissement approuve la création de ce fonds et en supervise la gestion selon les règles comptables établies.

CÉE-0710-13

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Harbour D'APPROUVER la création du fonds à destination spéciale pour l'activité Boot Camp.

Approuvé à l'unanimité

14.3 Nous avons reçu trois dons pour assumer les frais scolaires des élèves de l'école (Diane Baker Brière – 100,00 \$; Marie-Pier Bélanger – 1500,00 \$; Chantal Amesse – 100,00 \$)

ATTENDU QUE conformément aux articles 94 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école doit approuver toute demande d'ouverture de fonds à destination spéciale (projets et activités de dons, levées de fonds et campagnes de financement) et à la responsabilité d'en assurer le suivi;

ATTENDU QUE le fonds permettra de gérer des contributions financières dédiées aux paiements des frais scolaires des enfants défavorisés;

ATTENDU QUE les sommes déposées dans ce fonds seront utilisées uniquement à des fins spécifiques et conformes aux règlements en vigueur, notamment pour : le paiement des frais scolaires;

ATTENDU QUE les fonds seront déposés dans un fonds à caractère spécial (fonds 8) et qu'il sera possible de les reporter advenant un surplus à chaque année;

ATTENDU QUE le fonds sera géré sous la supervision de la direction de l'établissement et du service des ressources financières du Centre de services scolaire des Laurentides;

ATTENDU QUE les fonds à destination spéciale servent à financer des activités éducatives et extrascolaires qui sortent du cadre normal du programme scolaire et pour lesquels il n'existe pas de financement ou qui nécessitent un complément de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ que le conseil d'établissement approuve la création de ce fonds et en supervise la gestion selon les règles comptables établies.

CÉE-0710-14

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Parisien D'APPROUVER la création du fonds à destination spéciale pour le Fonds d'urgence.

Approuvé à l'unanimité

14.4 Nous avons reçu un don de 5000 \$ de l'OBNL Le Rassemblement des Roy afin de soutenir des activités sportives ou culturelles dans notre école.

ATTENDU QUE conformément aux articles 94 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école doit approuver toute demande d'ouverture de fonds à destination spéciale (projets et activités de dons, levées de fonds et campagnes de financement) et à la responsabilité d'en assurer le suivi;

ATTENDU QUE le fonds permettra d'assumer les coûts de sorties et activités sportives et culturelles des élèves de Fleur-des-Neiges;

ATTENDU QUE les sommes déposées dans ce fonds seront utilisées uniquement à des fins spécifiques et conformes aux règlements en vigueur, notamment pour : des sorties et activités sportives et culturelles;

ATTENDU QUE les fonds seront déposés dans un fonds à caractère spécial (fonds 8) et qu'il sera possible de les reporter advenant un surplus chaque année;

ATTENDU QUE le fonds sera géré sous la supervision de la direction de l'établissement et du service des ressources financières du Centre de services scolaire des Laurentides;

ATTENDU QUE les fonds à destination spéciale servent à financer des activités éducatives et extrascolaires qui sortent du cadre normal du programme scolaire et pour lesquels il n'existe pas de financement ou qui nécessitent un complément de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ que le conseil d'établissement approuve la création de ce fonds et en supervise la gestion selon les règles comptables établies.

IL EST PROPOSÉ PAR Odrée Lortie D'APPROUVER la création du fonds à destination spéciale pour le Fonds d'urgence.

Approuvé à l'unanimité

CÉE-0710-15

15.0 PARASCOLAIRES

Une demande de financement à la Fondation Tremblant est en cours.

Le Bootcamp sera de retour cette année (mi-octobre à mi-novembre) pour les 3 cycles. Les élèves inscrits vivront 4 ateliers (1 x par semaine) sur l'heure du dîner. Aucuns frais ne sont chargés aux élèves.

L'atelier autoportrait sera offert à deux groupes d'élèves (voir document explicatif). Il est demandé au conseil d'approuver des frais de 10 \$ aux parents pour l'inscription. L'école assumera la balance restante, soit 15\$ par élève.

IL EST PROPOSÉ PAR Odrée Lortie D'APPROUVER la demande de frais chargés aux parents (10\$) pour les élèves inscrits aux ateliers d'autoportrait.

CÉE-0710-16

Approuvé à l'unanimité

Un atelier de yoga pour les élèves du service de garde est en préparation.

16.0 POINTS DES ENSEIGNANTS

Les enseignants informent les membres sur le succès de la chanson à l'école. Ils nomment aussi qu'il y a 12 groupes qui ont de l'aide à la classe qui est très appréciée et 2 aides à la classe aux préscolaires 4 ans.

17.0 POINTS DU SERVICE DE GARDE

Amélie Bossé informe les membres sur le résultat des 3 pédagogiques d'août 2025 donc il y a eu $\pm$ 35 élèves par jour. Pour l'année en cours, il y a 85 réguliers et le même nombre de sporadiques.

18.0 POINTS DE LA DIRECTION

18.1 Compressions budgétaires

Les compressions budgétaires affectent surtout le personnel de soutien.

18.2 Formation pour les membres du CÉ

La direction informe les membres qu'une formation est offerte par le ministère de l'Éducation et que celle-ci doit obligatoirement être suivie par les membres. Le lien se retrouve dans l'ordre du jour de la présente rencontre et les membres devront signer un formulaire plus tard dans l'année lorsqu'ils l'auront complétée.

19.0 VARIA

Puberté : Un parent demande s'il serait possible d'installer une distributrice de serviettes sanitaires lorsqu'un enfant en a besoin et se sent gêné.

Allergies : Un parent s'interroge en lien avec les allergies alimentaires et la surprotection dans les écoles. Elle nous informe qu'elle enverra une lettre de recommandation au Centre scolaire.

Concentration Arts : Un parent demande des informations sur les conditions liées à la demande 2026-2027.

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Odrée Lortie **PROPOSE D'ADOPTER** la levée de l'assemblée. Il est 21h06.

CÉE-0710-17



Véronique Landry-Bolduc
Direction de l'école

Odrée Gaudet-Lortie
Présidente